



Commune les Bouchoux

**Conseil Municipal du 30 mars 2017**  
**Compte rendu**

Présents : Patrick ABRAHAM, Emilie BLANC, Jacques COLIN, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER

Secrétaire de séance : Alexandra DEPRAZ

Ouverture de séance à 20h15

**Approbation du Procès-Verbal du 17 mars 2017**

Le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2017 est approuvé, sans remarques, avec une abstention (B Hansberger)

**1- Ouverture des offres concernant la vente de la chaudière**

Suite à la publication de la mise en vente de la chaudière, il y a une seule réponse : celle de Monsieur Grenard Philippe au titre de l'entreprise Grenard TP pour un montant de 800 €.

Après délibération, le conseil décide de vendre cette chaudière à l'entreprise Grenard TP au prix de 800 € par 8 voix pour et 1 abstention (Jérôme Grenard)

**2 – Exploitation des coupes de bois**

Suite à l'appel d'offre pour l'exploitation des parcelles qui ont subi la tempête, la commission d'appel d'offre propose d'attribuer l'exploitation de la parcelle n°1 à l'entreprise Ducret au prix de 22,50 € le m3, celle de la parcelle n°2 à l'entreprise Perrier au prix de 20,2 € le m3 et celle de la parcelle n°3 à l'entreprise Grandclément au prix de 21 € le m3.

La vente du bois de ces parcelles a été faite par consultation amiable par l'ONF ce vendredi 31. Les résultats de cette consultation ont attribué le lot 1 à la scierie Monnet-Seve SA pour une offre à 66,75 €/m3, le lot 2 à la scierie BETEMPS Bois pour une offre à 76,71€/m3 et le lot 3 à la scierie P.MA Philippe MARTINI pour une offre à 63€/m3, conformément aux usages de ventes de bois.

Concernant les parcelles 7 et 8 sur lesquelles les scieries Ducret et Chauvin ont acheté mais encore exploité leur bois, des négociations ont abouti avec la scierie Ducret pour qu'elle prenne 10m3 supplémentaires et achète le surplus de chablis selon la grille chablis.

Des discussions sont en cours avec la scierie Chauvin.

**3 – Achat par la commune des parcelles ZN15 et ZC04 : proposition de Mme Macle**

Le budget n'étant pas encore établi, le maire propose de repousser la décision d'achat de cette parcelle après le vote du budget. Après discussion le conseil est favorable à l'achat de cette parcelle mais le réalisera seulement si le budget le permet.

**4 – BUDGETS PRIMITIFS**

**a) Commune :**

**- demande de subventions**

Le conseil décide de fonctionner comme les années précédentes, c'est-à-dire de décider d'une somme à inscrire au budget, soit 1000€ et de réfléchir de sa répartition en fonction des demandes.

Actuellement une somme de 70 € a déjà été votée pour l'école.

**- demande de subvention Jeunes US La Pesse : traversée des Alpes**

Après délibération, le conseil décide d'attribuer une subvention de 20€ / enfant de la commune par 7 voix pour et 2 abstentions (Patrick Abraham et Jacques Colin)

**- Participation aux organismes**

Les différents organismes proposent les sommes suivantes : Syndicat des Ecollets : 910 €, SIVOS : 70 368 €, SIVU : 8800 €, PNR : 2332 €. Ces sommes seront inscrites au budget.

**- vote des taxes**

La TH actuelle est à 10,08 %, la TB à 22,02% et la TNB à 39,97 %. Après délibération, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes de la commune.

**- Vote du budget**

Au vu de la situation de l'exploitation des chablis et n'ayant pas reçu les dotations de l'Etat, le maire propose de repousser le vote du budget au prochain conseil.

**b) Lotissement**

**- vote du budget**

budget fonctionnement :	dépenses	247 772,89 €
	Recettes	277 430,29 €
	Excédent	29 657,40 €
budget investissement :	dépenses	157 011,41 €
	Recettes	224 309,54 €
	Excédent	67 298,13 €

Après délibération, le conseil approuve ce budget à l'unanimité des présents.

**c) Assainissement**

**- vote du budget**

budget exploitation	dépenses	7 801,05 €
	Recettes	20 700,00 €
	Excédent	12 898,95 €
budget investissement :	dépenses	13 529,99 €
	Recettes	22 165,47 €
	Excédent	8 635,48 €

Après délibération, le conseil approuve ce budget à l'unanimité des présents.

**Questions diverses :**

- Patrick Abraham rappelle que la commune a participé à un l'appel à manifestation d'intérêt sur les centrales photovoltaïques villageoises. Une réunion d'information publique aura lieu le 4 mai à à la caserne des pompiers.

- Patrick Abraham refait le point sur la programmation des travaux de la toiture de la salle polyvalente qui devront se réaliser sur 3 ans : 2017 pré-étude, lancement du projet centrale photovoltaïque, 2018 consultations, maîtrise d'œuvre et chiffrages, 2019 : réalisation des travaux.

- Isabelle Heurtier présente le projet « Caravane Obscura » proposé par le musée de l'Abbaye dans le cadre du CDTEAC dont une animation devrait avoir lieu autour du marché le dimanche 9 juillet. Un atelier pratique devrait être proposé à une dizaine personnes sur inscription préalable.

Prochaine réunion le jeudi 13 avril 2017 à 19h00

La séance est close à 22h20.

I.HEURTIER

